

## Pèlerinage

# Foi et tradition culturelle

Les deux grandes religions révélées qu'il ait eu à épouser l'AFRIQUE- L'ISLAM, et le CHRISTIANISME puisant tous deux du reste leur source dans le même creuset sémitique se sont toutes deux heurtées à l'épineuse question de la FOI et de la TRADITION. Comment les pratiquer sans perdre son identité Culturelle, telle fut et demeure souvent la question quand on sait que le prosélytisme aidant, toute religion est par nature iconoclaste vis-à-vis de ce qui n'est pas elle.

Ainsi, aux premiers temps des Pères Blancs, l'Africain Chrétien fut contraint, sous peine d'excommunication voire de damnation éternelle, d'abjurer l'essentiel de sa culture de base. De nos jours, grâce à l'avènement de clergés-nationaux et l'inspiration de VATICAN II, nos églises ont réussi un certain aggiornamento (adaptation aux réalités...)

Chez les Musulmans, l'absence d'un Clergé hiérarchisé expose le livre incréé - le CORAN - à nombre d'interprétations aggravées par le fait que dans nos contrées ce ne sont pas toujours les doctes en théologie musulmane qui tiennent le devant de la scène. Fort heureusement pour notre pays, les jeunes Voltaïques ayant eu la chance de fréquenter de grandes Universités Islamiques sont de plus en plus nombreux, dont l'apport aidera sans conteste à débarrasser chez-nous, l'Islam de ses scories.

# Pèlerinage

C'est avec l'un d'entre eux M. COULIBALY Sidiki que s'est entretenu notre correspondant dans les HAUTS BASAINS, F.S.VIERAX. Outre la signification du pèlerinage, ils aborderont le problème de la foi et de la transition de chaque pays:

S'il fallait paraphraser le célèbre proverbe, disons en avant goût que l'habit ne fait pas l'El HADJ.

Avant tout propos, il me paraît indispensable de présenter l'homme ; car il est toujours bon de savoir qui on écoute. La fiabilité des propos en dépend souvent et l'attention n'en est que plus ou moins mieux fixée.

De père animiste, coutume toussian converti à l'Islam en 1953, COULIBALY Piè (4ème fils) aujourd'hui COULIBALY Sidiki est destiné aux études religieuses musulmanes et confié à BOBO à son premier maître spirituel El Hadj Souleymane Benké MANGANE de 1953 à 1959.

De 1959 à 1965 il est inscrit à l'école Madersa de l'Union Culturelle Musulmane après l'étude primaire du Coran. Le CEPE obtenu, il bénéficie d'une bourse d'études islamiques à l'Institut Islamique d'El AZHAR du CAIRE. Dépourvu de frais de voyage il cède sa place à un frère plus nanti. De 1965 à 1968, il est moniteur d'arabe et le privilège lui revient d'ouvrir la première école Madersha de OUAGADOUGOU (1963-1965), celle de DEDOUYOU (1965-1967) et enfin celle de OUAHIGOUYA (1967-1968). Bénéficiaire d'une bourse d'études islamiques en ALGERIE en 1968 il s'y rend à ses frais par la route. Il fréquente l'Institut Islamique d'ADRAAR (1968-1969) celui de CONSTANTINE (1969-1974). Il en sort titulaire d'un brevet d'études islamiques, un brevet d'enseignement général, le brevet d'enseignement moyen (bilingue), le BAC d'enseignement original et enfin le BAC d'ALGERIE de l'enseignement secondaire. Il se rend successivement à CASABLANCA et RABAT pour les études de droit. N'ayant obtenu aucune bourse d'études supérieures, il revient en HAUTE-VOLTA et s'inscrit au département d'histoire de l'Université de OUAGADOUGOU. Talonné

par des contraintes matérielles, il est admis à l'école Normale de OUAGADOUGOU pour une formation d'instituteur promotion 1975-1976. Mis à la disposition de l'Inspection Primaire du FADA, Sidiki COULIBALY est ensuite rappelé à la Direction des Bourses d'études et de stages pour les étudiants en pays arabes. En 1977 il obtient une mise de position de stage de formation de professeurs d'arabe pour les Lycées de HAUTE-VOLTA. Après trois années d'études à l'Université de DAKAR, il obtient sa licence d'enseignement (option arabe) après avoir successivement obtenu un Certificat de Civilisation Musulmane, un Certificat de Littérature Arabe et un Certificat de Linguistique africaine. Sidiki COULIBALY est marié et père de 4 enfants,

Frank S. Vierax : M. COULIBALY vous avez longtemps vécu en pays arabes pour y effectuer vos études. Nous sommes en période des départs pour le pèlerinage à la MECQUE. Ce pèlerinage implique la mobilisation des adeptes de l'Islam des quatre points cardinaux et du monde entier vers l'ARABIE

SAOUDITE pour leur purification en ces lieux saints. Il y a donc brassage de populations de plusieurs horizons humains qui constituent un monde nouveau où les frictions, les fraudes, les frustrations ne font pas défaut - ne serait-ce que par la confrontation des plusieurs et diverses civilisations. Le pèlerinage peut par ailleurs avoir une certaine répercussion sur l'économie des pèlerins par l'adoption de certaines attitudes dictées par un certain nombre d'exigences relevant ou pas des rites religieux - et partant sur celle du pays dans la mesure où les pèlerins sont composants d'une société où leur contribution est très importante en tant qu'agents du développement. Avant donc d'en venir à tous ces problèmes, il serait certainement bon qu'on nous fasse un petit aperçu historique de ce qui va motiver nos propos de tantôt : j'ai nommé le pèlerinage à la MECQUE en tant qu'acte religieux.

Sidiki COULIBALY : Au moment où l'école voltaïque se veut une école démocratique en mettant le savoir à la disposition de tous ; en scolarisant le maximum possible d'enfants, notre entretien dans ce cas est d'une importance capitale parce que le thème embrasse la vie de chaque citoyen voltaïque. Avant donc de rentrer dans le vif du sujet, je tiens à donner ce petit aperçu résumé du pèlerinage à la MECQUE. Le pèlerin avant d'entrer en action, le premier mot qu'il prononce est : "... Je te réponds, mon Dieu je t'ai répondu". Donc c'est la réponse à l'appel du créateur. Quand on entend pèlerinage, c'est la réponse à l'appel du Créateur. C'est donc un engagement du fidèle qui accepte d'accomplir les rites et les recommandations religieuses.

F. S. V. : Le pèlerinage est donc considéré comme un acte de purification. Cet acte de purification mobilise de nombreux fidèles de par le monde qui se retrouvent pendant une certaine période en un même lieu d'accueil - les lieux saints de la MECQUE -. Chaque pèlerin y va fort de sa civilisation d'origine (moeurs, coutumes) pour vivre temporairement en confrontation avec d'autres civilisations. Cela ne peut se faire sans une certaine gêne, n'est-ce pas ? Que faut-il que le futur pèlerin fasse dans ce cas ?

S. C. : Le pèlerinage marque une phase importante dans l'évolution de nos moeurs, de nos coutumes. En un mot nos traditions. C'est la période où notre civilisation se sent le plus menacée. C'est aussi une occasion d'enrichissement de notre civilisation par l'apport d'autres expériences vé-

gues ailleurs. Elle s'ouvre et s'emporte vers une très ancienne civilisation bien structurée. Néanmoins, au cours du pèlerinage le pèlerin rencontre pas mal de difficultés. Ces difficultés très nombreuses peuvent être résumées dans les propos suivants à savoir : - La préparation au voyage à la MECQUE ; et à l'arrivée, le système d'accueil qui occasionne un certain nombre de difficultés qui confrontent le pèlerin.

Coulibaly  
Sidiki  
Professeur  
d'arabe au  
Lycée  
Municipal à  
BOBO-  
DIOULASSO



venus avec des livres saints; avec les sources coraniques qui sont les sources de la religion. C'est à partir de ces sources que nous pouvons dire que telle chose est bonne ou mauvaise. La source de la religion islamique n'est pas seulement le Coran. C'est ce que beaucoup de fidèles ignorent. Le Coran en lui-même est à développer. Il ne faut donc pas dire que telle chose ne se trouve pas dans le Coran et qu'il faille la rejeter. Outre le Coran il y a la longue tradition qui est un domaine très vaste qui embrasse la vie entière du prophète. Il est bien entendu que tout ce que le prophète a fait ne peut non plus rentrer en ligne de compte dans la religion. Ce n'est pas non plus tout ce que les Arabes font qui compte pour la religion musulmane. Le prophète lui-même avait plus de quatre femmes alors que la religion interdit d'aller au-delà de quatre épouses. Il y a aussi les documents "Consciensus" qui ont leur apport dans l'appréciation des textes religieux. Il y a également les études analogiques qui permettent l'appréciation des mêmes textes. Un docteur Arabe ne peut donc venir interdire les coutumes et les moeurs dans un autre pays que le sien. On ne devrait pas calquer automatiquement ses manières de vivre sur celles des habitants de la MECQUE. C'est là une grosse erreur.

F. S. V. : Certaines attitudes post-pèlerins sont souvent et effectivement surprenantes. Certains pèlerins changent absolument de comportement à leur retour parce que là-bas à la MECQUE les gens vivent et s'habil-

lent comme ça. Les plus fanatiques ont souvent tendance à obliger tous les membres de la famille à vivre cette vie d'importation que nous reprochons d'ailleurs au colonisateur Français dont nous arborons mal la civilisation. Il y a ici beaucoup à faire pour que bien des gens comprennent que les modes de vie - qui n'ont rien à voir souvent avec la religion - sont souvent fonctions du milieu. Au lieu que de s'étouffer dans des tenues cagoules propres aux régions de vents de sable qui sont nécessaires à leurs habitants comme protection efficace.

S. C. : Il faut ajouter à cette question un autre aspect que nous rencontrons en Afrique Noire et qui est très important. Certains pèlerins de retour des lieux saints n'admettent même plus qu'on les nomme par ce dénominateur qu'on leur a toujours connu. Il faut donc prendre un nouveau nom. Le pèlerinage ne peut pas constituer un nouveau baptême. On préfère se faire appeler El Hadji. Je tiens à préciser que le nom El Hadj signifie le pèlerin quand il est en action sur les lieux saints. Autrement tous les habitants de la MECQUE seraient des El Hadj. Le Roi d'Arabie Saoudite ne s'appelle pas, du moins couramment, El Hadj. Lorsque les aspirants aux lieux saints s'embarquent nous sommes en droit de les appeler El Hadj. Répondant à votre question, je dirais que dans la théologie musulmane la question est posée de savoir si la religion est une imitation ou bien une croyance? Tous les théologiens sont unanimes que la religion n'est pas une question d'imitation mais la croyance, la foi. La preuve est que le premier verset coranique que le prophète a reçu sur la Terre disait ceci : "... Apprends, médite, réfléchis sur ce que le Seigneur va te donner. Réfléchis sur ta personne. Réfléchis sur le monde qui t'entoure...". Mais, il n'a jamais dit qu'il fallait imiter. Le bon Dieu lui-même a dit : "... Connaissez-moi d'abord avant de m'adorer". Il est alors très mauvais dans ce cas d'imiter les gens parce qu'ils habitent les lieux saints. Cela serait hors de foi.

F. S. V. : Il y a aussi une autre attitude à dénoncer et à discuter. C'est celle qui consiste à interdire aux membres de la famille l'exercice de ce petit commerce d'avant pèlerinage et qui peut-être a contribué au grossissement des frais de pèlerinage. Cette attitude entraîne par voie de conséquence cette autre qui consiste à confiner la famille dans l'arrière-cour pendant que le responsable qui vient d'arriver de pèlerinage fait le gardien dans l'avant-cour. Cette attitude n'est-elle pas nocive pour l'économie familiale et partant celle du pays d'une manière indirecte ?

S. C. : La question est très importante et mérite une réponse approfondie dont je n'aurais pas le loisir parce que le développement est assez long. Il faut, je le pense, suivre la religion par les textes.

(S.P.8.)

# Pèlerinage

Le prophète lui-même, tout le monde, du moins beaucoup d'historiens sont d'accord et unanimes sur son orphelinat intégral. La seule personne qui l'ait soutenu et qui a meublé sa vie, était sa femme "Hadjidja" qui était censée être la plus grande commerçante de la MÈCQUE. Il ne faut pas perdre de vue que la MÈCQUE est une République commerçante. A mon sens, le prophète ne lui a jamais interdit ce commerce. Par ailleurs, les femmes ont participé aux guerres musulmanes. Dans le Coran il y a des "quota" pour les femmes. On y parle d'héritage. On y parle de droits de femmes. Je ne vois donc pas comment l'on pourrait supprimer ces droits à la femme parce que nos observations se sont limitées à un tel aspect minoritaire peut-être parmi tant d'autres. Ce qui est bon est de se conformer au Coran et à la législation musulmane. Il n'est donc pas bon d'imiter tout simplement parce qu'on a vu ; car tout de même les milieux de vie diffèrent et ont leurs exigences.

F. S. V. : Enfin, avant de nous séparer, il serait bon que nous discutions de cet acte mis au compte de la religion et qui a une répercussion sociale assez importante et regrettable. C'est ce comportement devant les morts-nés qu'on se refuse d'enterrer parce que la maman musulmane n'est pas mariée ou parce qu'aucun père ne s'est prononcé pour l'enfant pour que l'on sache si oui ou non si ce mort-né a ou pas droit à une sépulture ?

F. S. V. : La préparation au pèlerinage a ses exigences religieuses, mais surtout financières qui obligent souvent certains aspirants à agir aveuglément et souvent même au mépris des règles sociales les plus élémentaires pour forcer les fonds nécessaires - cela, je pense au commerce illicite de ce que même le bon Dieu condamne avec la vigueur de toute sa suprématie - à cette fin. Cela perturbe évidemment un certain ordre social préétabli. De tels actes sont-ils admissibles ?... Sont-ils autorisés par la religion ?

S. C. : Ces actes ne sont pas permis. Et je tiens à préciser que le pèlerinage a été conçu dans des sens différents chez les musulmans selon les interprétations du Coran. Pour certains comme il a été dit c'est la foi du Croyant qui l'incite à prendre des dispositions pour se rendre à la MÈCQUE pour le pèlerinage. Mais en ce moment le Croyant est abandonné à la merci de tout un nombre de commerçants qui disposent de lui, de son fonds et de sa personne. A ce moment le pèlerin n'est plus cet être humain que nous voyons, mais un "objet" de commerce. C'est alors là une exploitation de l'homme par l'homme. Ce qui n'est pas du tout normal. Souvent le pèlerin est hanté par une certaine psychose traumatisante par laquelle on lui fait savoir qu'il lui faut une certaine expiation de péchés avant d'aller à la

MÈCQUE. Ce conditionnement psychologique est souvent argumenté par la mort de tel ou tel pèlerin survenue sur les lieux saints parce qu'il ne s'était pas suffisamment amendé de tel péché ou telle erreur sociale par des offrandes de telle ou telle sacrifice selon les moyens dont il dispose et c'est pour cela qu'il est mort dès qu'il a vu la "KAABA". Le bon Dieu lui a donc retiré la vie pour qu'il ne revienne plus dans son pays d'origine. Ce sont là des informations de peu de foi qui ne figurent ni dans le Coran qui est la source de la religion, ni dans les livres de législations musulmanes. Aucune tradition non plus ne l'a formulé ailleurs. Le pèlerinage est déjà en soi un acte de purification et certains pensent que c'est le moyen de se débarrasser de certains maux ici bas. D'autres pensent que c'est un moyen d'enrichissement. La logique et l'évolution de la société et de la mentalité humaine dépasse cette manière de voir et de croire.

F. S. V. : Socialement, est-il admissible que des responsables de famille privent les leurs du minimum vital au profit d'une économie forcée en vue du pèlerinage ?

S. C. : Pour répondre à cette question, j'évoquerai ce verset du Coran dont la traduction nous fait comprendre la mise en garde de Dieu qui nous recommande de nous protéger contre l'enfer de demain. Non seulement notre personne mais aussi notre famille. Le prophète a complété ce verset par ceci : "Chacun est responsable, il est comme un berger de troupeau". Avant donc le pèlerinage, il y a d'abord la famille ; cette

Tel maître,  
tel élève :  
El Hadj Beinké  
MANGANE,  
premier Maître  
spirituel de  
COULIBALY  
Sidiki



cellule familiale à laquelle il faut songer. Il faut l'entretenir, et au delà de cette charge on peut songer à autre chose. En complément de réponse j'ajouterai ceci : souvent il y a des

aspirants au pèlerinage qui s'efforcent ou exigent que l'on modère les dépenses de la famille pour leur faciliter des économies en vue des frais de voyage pour la MECQUE.

F..S. V.: De même que ceux qui arrivent nouvellement, les autochtones sont souvent offusqués par le comportement des pèlerins. Pouvez-vous prodiguer quelques recommandations aux futurs pèlerins sur la tolérance et la modération des moeurs et coutumes dont les aspirants doivent faire preuve ?

S. C.: La question est d'extrême importance parce qu'elle aborde un problème qui va au delà de la religion. Elle touche notre patrimoine culturel. C'est un fait important. Lorsque le pèlerin va à la MECQUE, il y va avec l'idée de se purifier. Donc quand il revient il veut rester dans le cadre de sa purification dans un intégrisme religieux très strict. En ce moment il n'a pour document palpable que ce qu'il a vu et entendu à la MECQUE. En dehors de cela, rien n'est toléré. Au point de vue recommandations je ne peux que relater une tradition du prophète Mohamed : "... aimer sa patrie est un élément indispensable de la croyance". Il en donne des preuves matérielles palpables : "... J'aime les Arabes parce que je suis Arabe. J'aime les Arabes pour trois facteurs". Le premier qui est le plus important et qui nous intéresse est le suivant : "... J'aime les Arabes parce que je suis arabe". Quand le prophète dit qu'il aime les Arabes parce qu'il est Arabe, ce n'est pas l'être Arabe ou la couleur de la peau de l'Arabe dont il s'agit. Ce n'est pas le côté superficiel dont il s'agit. Il s'agit en un mot de la culture Arabe. C'est de la civilisation arabe qu'il parle parce qu'il est arabe. Il prodigue donc ce conseil à toutes les Nations : "... Aimer sa patrie est un facteur indispensable à la croyance".

Quand on parle d'une Nation, ce sont ses traditions, sa civilisation dont il s'agit. C'est de tout cela dont on a hérité de ses ancêtres. La religion n'est par conséquent pas là pour nous couper de nos racines. C'est ce qu'il faudrait que les gens comprennent. Je prendrai pour exemple une institution universelle comme l'O.N.U. qui a ses lois et ses principes, et qui régit le monde entier. Cela n'a jamais empêché l'ONU de respecter les lois et les structures qui régissent chaque communauté. C'est ainsi que nous devons concevoir les religions. Les religions ne sont pas faites pour nous détruire. La religion musulmane

ne peut être une question de sentiment où il faut se plaire dans l'imitation. D'aucuns pensent que la religion se borne aux seules aspirations du coeur concrétisées par de bonnes actions ou de mauvais actes parfois. Non ! La religion est beaucoup plus profonde ; car si la religion était rien que cela Dieu se serait contenté de nos coeurs et de nos esprits. Il n'allait pas, je le pense, nous envoyer des prophètes. Les prophètes sont

S. C.: Dieu a dit dans le Coran : "... Je respecte l'être humain...". Cela donc malgré ses péchés. La bible et le Coran sont unanimes là-dessus. Quand Dieu a créé l'homme il a demandé aux autres créatures de venir se prosterner devant l'homme. C'était donc là un respect que le Créateur lui-même portait à l'homme. Il a dit par ailleurs : "... Je te mets comme héritier de la Terre...". Je ne vois donc pas pourquoi l'être humain ne respecterait pas son prochain. L'enfant est innocent et je souligne que cela n'existe en aucun point du Coran".

Tels ont été les propos de Sidiki COULIBALY sur les aspects socio-culturels et économiques du pèlerinage à la MECQUE. Reprenant la vieille formule de SOCRATE, je dirai : "... Magister dixit". "le maître a dit". Ailleurs on dira tel maître, tel élève. Il est donc bon que j'esquisse par un bref aperçu biographique le profil du premier maître spirituel de Monsieur Sidiki COULIBALY qui exhibe en ce moment sa licence d'enseignement Option Arabe.

El Hadj Beinké MANGANE présentement Directeur de l'Ecole Madersha de SIKASSO-CIRA à BOBO-DIOULASSO en 1921. Après ses études en Arabe, il ouvre une école Madersha Coranique en 1947. En 1958 il s'associe à d'autres professeurs d'Arabe pour créer l'Union Culturelle Musulmane (U.C.M.) section de BOBO-DIOULASSO. C'est également en 1958 que l'U.C.M. rassembla tous ses élèves en une même Madersha et Sidiki COULIBALY brillant élève à l'époque appartenait à cette promotion de 120 élèves que El Hadj Beinké MANGANE orienta dans ce sens. C'est la même U.C.M. qui s'est transformée en l'actuelle Communauté Musulmane de BOBO-DIOULASSO que El Hadj Beinké et ses pairs sont chargés de promouvoir.

Puisse l'élève et le maître dans une conjugaison d'efforts apporter suffisamment de lumière à une religion sur laquelle trop d'ombres ont été jetées par les multiples interprétations individuelles du Coran.

Franck S. VIERAX